

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## AIPR ENCADRANT

---

### OBJECTIFS

- **Connaître et appliquer** l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti-endommagement, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.
  - **Appréhender la réglementation**, identifier les différents réseaux, repérer les risques associés aux travaux à proximité des réseaux et adapter sa méthode de travail en fonction de ces risques.
- 

### PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous salarié de l'entreprise de travaux intervenant en encadrement d'équipe sur des chantiers privés ou publics.

---

### PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français

---

### DURÉE :

1 journée soit 7 heures

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Introduction**

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Tour de table : présentation des stagiaires, de leur parcours professionnel et de leurs attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs et des points abordés lors de la formation, mise en lien avec les attentes des stagiaires.

### **Décret Anti-Endommagement et Arrêtés d'Application**

- **Les documents CERFA et leur utilisation :**
  - DT-DICT (Déclaration de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
  - ATU (Autorisation Temporaire d'Occupation du Domaine Public)
  - Constat contradictoire, etc.
- **Les exigences du décret pour les différents acteurs :**
  - L'entreprise
  - L'exploitant
  - Le maître d'ouvrage
- **Les classes de précision des ouvrages :**
  - A, B, C
- **Définitions et glossaire** des termes techniques liés à la réforme.

### **La Réglementation AIPR**

- Présentation de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) et de ses principes.

## **Le Guide Technique**

- Les recommandations et prescriptions techniques usuelles
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
- DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et des travaux
- DT-DICT conjointes : le « Régime simultané »
- Les cas de dispense
- Les pages sensibles du guide technique
- Compréhension des normes associées aux travaux à proximité des réseaux.

## **L'Exécution des Travaux**

- Le marquage-piquetage des réseaux et ouvrages sensibles.
- Cas particulier des travaux urgents :
  - ATU (Autorisation Temporaire d'Occupation)
- Application du guide technique sur le terrain
- La reconnaissance sur le terrain des réseaux existants et de leurs caractéristiques.
- Gestion des situations de dommage ou d'arrêt de chantier en cas d'accident.

## **La Structure et l'Architecture des Ouvrages**

- Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et ouvrages affleurants.
- Les techniques de détection des réseaux :
  - Méthodes intrusives et non intrusives
- Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux :
  - Accidents sur ouvrages électriques
  - Accidents sur ouvrages gaz

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.

Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos

Exercices et échanges sur les thèmes abordés

Mise à disposition de tablettes pour l'examen

Formateur expérimenté.

Livret de formation remis en fin de formation

---

## ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Le formateur réalisera une **synthèse** des points abordés pendant la formation et des éventuelles difficultés rencontrées par les stagiaires.
- QCM de validation :
  - La formation sera validée sous réserve d'avoir obtenu un score minimal de **48 points sur 80** au QCM d'évaluation.

---

## NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 4, maximum 10 personnes

---

## TARIF (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 190 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

## **LIEU :**

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : dans votre entreprise

---

## **MODALITES D'ACCES :**

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site [air-prod-formation.fr](http://air-prod-formation.fr) ou par mail à [airprodformation@orange.fr](mailto:airprodformation@orange.fr) . Être en possession d'une pièce d'identité